

## L'AVORTEMENT EN EUROPE

De gauche à droite et de haut en bas : une militante lors de la campagne pour le oui au référendum, à Dublin ; Ailbhe Smyth, figure de proue du mouvement « pro-choix » ; Lucy Watmough, 25 ans, a dû se rendre en Angleterre pour y subir une IVG ; conférence de presse de Nurses 4 Life, un groupe anti-avortement.

KASIA STREK/ITEM  
POUR « LE MONDE »



# La libéralisation de l'IVG divise l'Irlande

Le pays, où l'influence de l'Eglise marque le pas, est appelé à se prononcer par référendum, le 25 mai

## REPORTAGE

DUBLIN - envoyé spécial

Mesdames, messieurs, nous vivons dans une culture de mort. L'avortement n'est pas le choix des femmes mais celui des politiciens!» Juché sur un tabouret dans Mary Street, face au plus grand centre commercial de Dublin, un prophète barbu s'égosille dans une sono. En jupes longues et chignon serré, deux jeunes adeptes de son Eglise de Dieu, obédience évangélique américaine, distribuent des brochures où l'on voit une énorme larme bleue renfermant un fœtus couler d'un œil affligé. Indifférence générale : les Dublinois, largement favorables au oui au référendum du vendredi 25 mai sur l'abrogation du 8<sup>e</sup> amendement de la Constitution, qui interdit l'avortement, accueillent froidement l'ingérence étrangère.

Neil Shanahan, un Irlandais de 32 ans, qui milite dans le même camp mais au sein de la campagne Save8, principal vecteur du non, distribue ses tracts rouges à distance de l'illuminé américain. « Je veux sauver le 8<sup>e</sup> amendement pour sauver des vies. Mais cela n'a rien à voir avec l'Eglise. C'est une question de droits humains, assure-t-il. Nous allons gagner parce qu'en défendant l'avortement à la demande, les "pro-choix" sont allés trop loin. »

Toute-puissante, l'Eglise catholique terrorisait encore les partis politiques en 1983. Par référendum, elle a alors réussi à faire voter à 66,9 % ce 8<sup>e</sup> amendement qui interdit l'avortement, même en cas de viol ou d'inceste, même si le bébé souffre de malformation. Longtemps, personne

n'a osé desserrer ce terrible étau. A l'école, les filles apprenaient par cœur la *Prière pour l'enfant à naître*, un poème effrayant de Louis MacNeice : « Ecoute-moi, ne laisse pas approcher de moi le rat suceur de sang... »

Catherine Conlon, sociologue au Trinity College de Dublin, qui a enquêté sur les femmes irlandaises contraintes de « voyager » en Angleterre pour subir une IVG, se souvient des décennies passées à secouer cette inertie : « Aucun responsable politique ne voulait associer son nom à l'avortement, synonyme de honte et d'immoralité. »

### Enjeu générationnel

L'Eglise, affaiblie par d'innombrables scandales, est aujourd'hui tombée de son piédestal. « Dans la campagne, les évêques font profil bas. Ils savent que leurs interventions peuvent être très contre-productives », constate Michael Kelly, rédacteur en chef de l'*Irish Catholic*, hebdomadaire proche de l'épiscopat. Des prêtres « libéraux » estiment même qu'« en tant que célibataires », ils ne sont « pas les mieux placés pour être dogmatiques sur la question ».

Mais des évêques font lire, lors des messes, des appels à « être la

voix des enfants à naître » et à voter non. « Les Irlandais ont longtemps eu peur de désobéir aux prêtres. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : il y a tant de choses que l'Eglise interdit et que tout le monde fait ! », se rassure Roisin Ingle, chroniqueuse connue du *Irish Times* qui milite pour le oui après avoir révélé à ses lecteurs qu'elle a recouru à une IVG en 2000.

Le premier ministre Leo Varadkar, 39 ans, lui-même médecin, homosexuel et dont le père est indien, a pris un certain risque en convoquant ce référendum et en appelant à voter pour le oui. En cas de victoire, le gouvernement défendra un projet de loi légalisant l'IVG jusqu'à douze semaines pour le cas général, jusqu'à vingt-quatre semaines en cas de risque grave pour la santé de la femme enceinte, et ensuite seulement en cas d'anomalie foetale mortelle. Ultra-libéral en économie, M. Varadkar souhaite capter l'électorat jeune en attachant son nom à une réforme sociétale historique.

Il suffit d'avoir observé l'impressionnante file d'attente des étudiants de Trinity College, désireux de s'inscrire sur les listes électorales à l'occasion du référendum, pour saisir l'enjeu générationnel. « Mes parents, très religieux, considèrent l'avortement comme un meurtre », explique Abbie Thoma, 20 ans, étudiante en chimie. Je crois en Dieu mais pas en l'Eglise. Pour moi, c'est une question qui relève du choix des femmes. » Dans la rue, les affiches posées sur chaque réverbère reflètent ce clivage. « Un permis de tuer ? », interroge la campagne du « no » sur une photo de fœtus. « Arrêtez de contrôler mon corps ! », enjoint le camp d'en face sur un ventre de femme.

« Je crois en Dieu mais pas en l'Eglise. Pour moi, c'est une question qui relève du choix de femmes »

ABBIE THOMA  
20 ans, étudiante

« N'importons pas cette culture britannique qui considère la vie comme un problème ! »

CATHERINA O'SULLIVAN  
infirmière, opposée à l'IVG

Alors que les sondages ont longtemps annoncé une nette victoire du oui, ils se resserrent à l'approche du vote, au point de rendre son issue incertaine. La dernière enquête donne les partisans du droit à l'avortement à 44 % contre 32 %, mais avec un nombre élevé d'indécis et d'abstentionnistes (24 %). Sur un sujet toujours tabou, la sincérité des réponses des sondés est loin d'être assurée. A l'instar de celui sur le Brexit au Royaume-Uni, le référendum de vendredi peut donner l'occasion aux Irlandais socialement délaissés et aux ruraux de régler leurs comptes avec les élites urbaines, les médias dominants et le gouvernement de centre-droit, tous partisans de la libéralisation.

### « Rassurer les gens »

Certes, les Irlandais, qui se disent catholiques à 87 %, ont stupéfié le monde en 2015 en approuvant par 62 % le mariage homosexuel. Mais la question de l'avortement est toute différente. « Cette fois, la question ne porte pas sur l'amour mais sur quelque chose que beaucoup de gens considèrent honnêtement comme un meurtre », remarque Rhona Mahony, qui dirige le National Maternity Hospital (NMH) de Dublin et milite en faveur du oui.

Des décennies de discours moral de l'Eglise ont laissé des traces : étonnamment, la campagne du oui évoque le moins possible l'IVG en cas de grossesse non désirée (97 % des cas), cet « avortement à la demande » dénoncé par le camp du non et qui reste problématique pour beaucoup d'électeurs. L'interruption volontaire de grossesse est en revanche mieux acceptée en cas d'anomalie foetale, de viol ou d'inceste, drames qui alimentent l'essentiel des débats, y compris chez les partisans de la libéralisation.

« L'Irlande sort d'une législation incroyablement restrictive et punitive », explique Ailbhe Smyth, figure de proue de la campagne du oui. Notre stratégie consiste à rassurer les gens et à mettre en exergue la réalité : 5 000 femmes irlandaises avortent chaque année, soit en Angleterre, soit en commandant des pilules abortives. » D'où une campagne centrée moins sur le droit des femmes que sur la compassion à leur égard.

En face, les partisans du non pincet la corde nationaliste : « L'avortement est étranger à la culture irlandaise, selon Catherina O'Sullivan, une infirmière anti-IVG. N'importons pas cette culture britannique qui considère la vie comme un problème et non comme un don ! » L'ironie de cette rhétorique, souligne Fintan O'Toole, éditorialiste au *Irish Times*, est qu'en matière d'avortement l'Irlande dépend doublement de son ex-colonisateur. Les femmes en détresse ont recours à l'Angleterre. Et les anti-avortement en ont besoin eux aussi, pour maintenir le mythe d'une Sainte Irlande où « de telles abominations ne sont pas permises ». ■

PHILIPPE BERNARD

## LES DATES

1983

La prohibition de l'avortement est consacrée par le 8<sup>e</sup> amendement. Pas question d'IVG, sauf si la femme enceinte est mourante.

1992

Un tribunal interdit à une adolescente de 14 ans, enceinte après un viol, d'avorter en Angleterre. La Cour suprême l'y autorise, car elle menace de se suicider.

1992 ET 2002

Deux référendums, destinés à exclure le risque de suicide des situations où l'IVG est acceptée, sont rejetés de peu.

2010

La Cour européenne des droits de l'homme enjoint à Dublin de clarifier sa loi.

2012

Savita Halappanavar, 31 ans, meurt à l'hôpital de Galway d'une septicémie après s'être vu refuser une IVG.

2013

La loi précise qu'une IVG peut être pratiquée en cas de risque pour la vie de la femme enceinte avec l'aval de deux médecins, ou trois dont un psychiatre si elle menace de se suicider. La perpétuité, sanctionnant l'avortement pour la femme et le médecin, est remplacée par 14 ans de prison.